

# comment s'inscrire

**Les ateliers se déroulent sous forme de cycles.  
Un cycle correspond aux semaines scolaires entre deux périodes de vacances.**

A chaque cycle, les enfants devront être inscrits aux activités éducatives périscolaires - GRATUITES et FACULTATIVES - proposées dans son école à l'aide de la fiche d'inscription jointe à cette plaquette. Cette fiche est téléchargeable sur le site internet de l'Espace Condorcet ([www.espacecondorcet.org](http://www.espacecondorcet.org)).

Pour le 1er cycle, la fiche d'inscription est à remettre **avant le 30 juin 2016.**  
**à l'Espace Condorcet Centre Social** - 12/14 rue Jean Moulin,  
27600 Gaillon - contact : Elisabeth FACQ

La répartition des enfants se fait en fonction du thème choisi dans la fiche d'inscription : SPORT, CULTURE, LOISIRS.  
Elle se fait également en fonction de l'âge de l'enfant et des places disponibles.  
Dans le cas d'un nombre trop élevé de demande sur un thème, la répartition se fera par tirage au sort.

L'enfant s'engage à participer à la totalité du cycle d'activité.

## contact

Elisabeth FACQ, coordinatrice  
tel : 02 32 77 50 80  
email : [elisabethfacq@espacecondorcet.org](mailto:elisabethfacq@espacecondorcet.org)

Ville de GAILLON

# rentrée scolaire



Lundi



maternelles  
élémentaires

Mardi



Mercredi

Jeudi



Vendredi



[www.ville-gaillon.fr](http://www.ville-gaillon.fr)



# La réforme

La semaine de 4 jours 1/2 vise à :

- mieux répartir les temps d'enseignement sur la semaine
- alléger la journée de classe
- enseigner les savoirs fondamentaux aux heures où les élèves sont les plus réceptifs

**En concertation avec les parents d'élèves, les directeurs d'écoles et les enseignants :**

- Les activités éducatives périscolaires sont organisées **tous les jours - à l'exception** du mercredi et du vendredi
- Le temps consacré aux activités éducatives périscolaires aura lieu **de 13h45 à 14h45 dans toutes les écoles maternelles**
- Le temps consacré aux activités éducatives périscolaires aura lieu **de 15h30 à 16h30 dans toutes les écoles élémentaires**
- Chaque élève a accès à des activités éducatives périscolaires **une fois par semaine** - les autres créneaux de la semaine étant consacrés à des activités davantage récréatives
- L'activité périscolaire des élèves de Petite Section maternelle est constituée **par la sieste. Un temps calme** est proposé aux élèves de moyenne section.

## Le planning par écoles

		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Ecoles maternelles	8h30 à 12h00 (11h30 le mercredi)	Classe	Classe	Classe	Classe	Classe
	12h00 à 13h45	Repas	Repas		Repas	Repas
	13h45 à 14h45	<b>Louise Michel maternelle</b>	<b>Les Tourterelles</b>		<b>Flora Tristan</b>	
	14h45 à 16h30 (15h30 le vendredi)	Classe	Classe		Classe	Classe Fin à 15h30
Ecoles élémentaires	8h30 à 12h00 (11h30 le mercredi)	Classe	Classe	Classe	Classe	Classe
	12h00 à 13h45	Repas	Repas		Repas	Repas
	13h45 à 15h30	Classe	Classe		Classe	Classe Fin à 15h30
	15h30 à 16h30 (15h30 le vendredi)	<b>L'Orienne</b>	<b>Paul Doumer</b>		<b>Louise Michel élémentaire</b>	

## des ateliers de qualité

Les ateliers proposés sont **gratuits et facultatifs**. Ils permettent d'accéder à des activités variées (culturelles, artistiques, ludiques, sportives, de loisirs) et de qualité.

Pilotés par la Ville de Gaillon, ils sont encadrés par du personnel qualifié (animateurs diplômés, intervenants issus d'associations locales et agents municipaux). Dans cet esprit, la Ville s'est engagée avec le soutien de la Communauté de Communes EMS, dans un projet de formation de son personnel, initié en 2014 et qui se poursuivra les années suivantes.

Aucun groupe ne sera confié à un bénévole seul.

Les ateliers se déroulent sous forme de cycles au sein des établissements scolaires ou à l'extérieur.

**Appel aux bénévoles**

Les bénévoles sont les bienvenus.  
Vous avez un projet ?  
Vous souhaitez accompagner le pédibus ?  
Nous vous invitons à contacter  
**Elisabeth FACQ, coordinatrice**  
au 02 32 77 50 80



## Les activités éducatives périscolaires

- Le **taux d'encadrement** des activités éducatives périscolaires respectera les prescriptions de la CAF soit 1 adulte pour 14 enfants en maternelle et 1 adulte pour 18 enfants en élémentaire.

- Les activités éducatives périscolaires auront lieu **le même jour pour tous les élèves d'une même école** (lundi école A, mardi école B, jeudi école C). Le jour a été choisi pour chaque école au vu des pics de fréquentation de la garderie.

- Dans les écoles maternelles, les jours sans activité éducative périscolaire, **un temps calme sera assuré de 13h45 à 14h45**.

- Dans les écoles élémentaires, les jours sans activité éducative périscolaire, **un temps récréatif sera assuré de 15h30 à 16h30**.

- La garderie demeurera assurée chaque jour **de 16h30 jusqu'à 19h00** (en élémentaire : une salle sera dédiée aux devoirs en autonomie, aide aux devoirs, accompagnement à la scolarité, accompagnement éducatif, soutien scolaire, etc....)